

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2009)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Les Soviétiques et l'OTAN en Afghanistan : des différences qui importent
<b>Autor:</b>	Humair, David
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-348831">https://doi.org/10.5169/seals-348831</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Une colonne de *Hummer* américains passe à proximité d'une épave de T-55, détruit lors du conflit précédent.

International

## Les Soviétiques et l'OTAN en Afghanistan: des différences qui importent

Dr David Humair

**L**e 15 février dernier marquait le 20<sup>e</sup> anniversaire du retrait soviétique d'Afghanistan. A tort ou à raison, le conflit actuel est souvent comparé à l'expérience de l'URSS dans les années 1980. Une telle comparaison est par essence teintée de pessimisme, et sert généralement à soutenir la thèse d'un retrait urgent des troupes soviétiques d'Asie du sud, sous prétexte qu'aucune forme de succès ne peut être atteinte et que l'échec est inévitable. Pourtant, s'il est intéressant de souligner les points communs entre les deux opérations en Afghanistan, afin d'apprendre des erreurs du passé, il est tout aussi primordial d'insister sur les différences qui peuvent laisser entrevoir une (légère) touche d'optimisme.

Au rayon des comparaisons, on notera que l'URSS considérait dès 1985, comme les Etats-Unis aujourd'hui, que les objectifs initiaux ne pourraient jamais être atteints, que « le temps n'était pas de notre côté [soviétique] » pour citer Gromyko en 1986 (via les National Security Archives de la George Washington University), alors président du Soviet Suprême, et qu'un retrait s'imposait. Côté américain aujourd'hui, le rêve d'établir une démocratie occidentale à Kaboul s'est effacé, mais l'ambition d'installer un régime stable (quitte à négocier avec les Taliban « modérés ») et d'atteindre une certaine forme de « victoire » revue à la baisse demeure (plus de bannière « Mission Accomplished » cette fois-ci).

Le retrait soviétique planifié dès 1985 était empêché par la peur d'une retraite humiliante vis-à-vis de l'ennemi américain. Aujourd'hui, les Etats-Unis ont également peur d'une retraite humiliante, mais davantage vis-à-vis d'al-Qaïda que de n'importe quelle autre puissance rivale.

En outre, les Soviétiques posaient comme condition préalable à leur retrait la mise en place d'un gouvernement stable, reposant sur un large soutien populaire, et disposant d'une armée et d'une police équipées pour faire face aux moudjaheddines. La similarité avec l'objectif annoncé de la mission des forces de la coalition en Afghanistan aujourd'hui est évidente. Mais cela ne veut

pas dire pour autant que l'échec est inévitable. Le point commun fondamental entre les deux expériences, comme le souligne Bruce Riedel dans le dernier numéro de *CTC Sentinel*, tient dans le rôle joué par le Pakistan. En effet, dans les deux cas, le Pakistan constitue la « zone de sécurité » (safe haven, en anglais) à partir de laquelle les insurgés opèrent et s'approvisionnent. Les Soviétiques n'avaient jamais réussi à convaincre le Pakistan (et donc les Américains) de mater l'insurrection (et pour cause : l'objectif américain était d'affaiblir l'URSS en finançant les insurgés via les services secrets pakistanais). Aujourd'hui, les Américains sont pris à leur propre piège : les connections qu'ils ont contribué à créer entre renseignements pakistanais et djihadistes et Taliban empêchent tout engagement crédible du Pakistan (lequel qui plus est table sur un retrait des Américains, et donc préfère garder une forme de contrôle sur l'Afghanistan). L'autre point commun essentiel tient sans doute dans cette phrase de Gorbatchev, prononcée en novembre 1986 (toujours via les National Security Archives) : « Nos généraux n'apprennent pas leurs leçons. (...) Nous avons eu des expériences passées en Angola, en Ethiopie, au Mozambique. Il doit y avoir une courbe d'apprentissage. (...) Nous devons trouver les clés de cette guerre ». Le récent remplacement du général McKiernan en Afghanistan ne fait qu'illustrer ce même problème.

Malgré ces quelques similitudes, des différences majeures persistent qui laissent entrevoir une meilleure issue au conflit. Tout d'abord, la raison de l'intervention américaine (défense nationale, sécurité collective) est bien plus légitime que celle qui avait poussé l'invasion russe (installer un régime communiste, sécuriser la frontière sud). Résultat : la mission de l'OTAN bénéficie d'un bien plus large soutien international que celle de l'URSS. En outre, cela offre une plus grande marge de manœuvre à la coalition. En effet, le type de régime mis en place importe peu (du moins en théorie) et seul compte désormais le besoin d'éviter de créer un nouveau havre de paix pour al-Qaïda ou d'autres organisations terroristes.

Enfin, les opérations contre-insurrectionnelles soviétiques étaient extrêmement brutales et non adaptées à ce type de conflit asymétrique, ce qui rendait toute victoire impossible.

En conclusion, retenons qu'il y a au moins autant de différences que de similarités entre les expériences soviétiques et otaniennes en Afghanistan. Dès lors, il est erroné d'élaborer des comparaisons hâtives entre les deux conflits, même s'il est intéressant et important de tirer des enseignements des erreurs du passé pour ne pas les répéter. Une victoire reste possible en Afghanistan, même si cette victoire n'est en rien semblable à celle qui était espérée à la genèse du conflit.

(suite de la p.8)

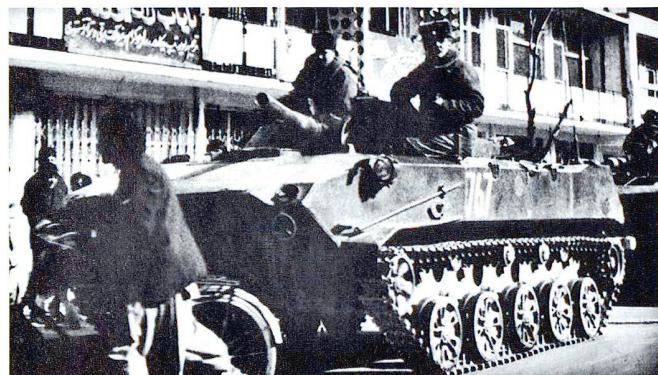
Ce texte est appelé : *Montreux Document on Pertinent International Legal Obligations and Good Practices for States related to Operations of Private Military and Security Companies during Armed Conflict*. De même, depuis quelques années, l'Appel de Genève s'est investi pour proposer aux acteurs non étatiques un mécanisme pour s'engager formellement à respecter diverses conventions humanitaires, à commencer par le Traité d'Ottawa de 1997 qui bannit les mines terrestres antipersonnelles. Le processus de Kimberley, établi en 2003, a mobilisé Conseil de Sécurité des Nations Unies, Gouvernements et entreprises, pour certifier l'origine de diamants et éviter que ces diamants ne financent des violations du DIH.<sup>1</sup>

Rappelons enfin l'apport de dirigeants spirituels et religieux dans la promotion de la paix et de la réconciliation, à l'instar de Mgr Desmond Tutu en Afrique du Sud. Ces Commissions de Vérité et Réconciliation ont joué un rôle primordial dans plusieurs pays, particulièrement en Afrique et en Amérique latine, pour dénoncer des violations du droit international humanitaire.

En conclusion, il n'est plus possible d'ignorer le rôle militaire, humanitaire et juridique d'acteurs non étatiques dans les conflits contemporains.

La 32<sup>e</sup> Table Ronde de l'Institut International de Droit Humanitaire examinera à San Remo, du 11 au 13 septembre 2009, le défi que représentent les acteurs non étatiques pour le DIH au XXI<sup>e</sup> siècle. Le CICR, l'Appel de Genève, des représentants de Gouvernements, dont la Suisse, de l'ONU, d'ONG, des experts militaires et juristes animeront ces débats, ouverts à tous. Détails sur le site : [www.ihl.org](http://www.ihl.org).

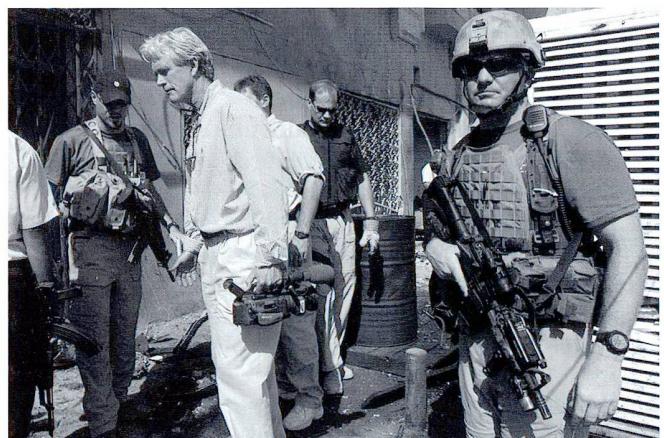
M.V. & B.L.



Un régiment de parachutistes monté sur ses BMD à Kabul en 1979, lors de l'invasion russe. Ces petites chenillettes se sont révélées peu fiables en terrain accidenté.



Un BTR-60 de l'armée afghane (à gauche) dépasse une colonne de BTR-70 soviétiques en 1988, lors du retrait des troupes russes.



Baghdad: des journalistes escortés par des membres de compagnies de sécurité privées.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le film *Blood Diamonds*.



l'existence de cette validation. Un accord de collaboration devrait être proposé prochainement à toutes les sociétés. Un montant de Fr. 10.- par année et par membre ASC (catégorie officiers) reviendra aux sociétés cantonales, ce qui devrait leur donner un petit coup de pouce pour poursuivre et développer leurs activités sportives et conviviales.

### Une chance à saisir

Nous incitons tous les officiers à profiter de cette opportunité et à remettre leurs demandes à la Direction romande de l'ASC (info@cadres.ch ; 021.625.78.32 ; www.cadres.ch), qui se chargera de faire analyser votre dossier par la commission de validation. Pour l'obtention d'un tel diplôme, il faudra compter un délai d'environ un mois, pour autant que tous les documents soient complets.

### ERRATA

Une erreur s'est glissée dans le numéro RMS 4/2009.

Le Dr David Humair n'est pas l'auteur de l'article aux pages 9-10.

B.B.